

RÉUNION-DÉBAT SUR LE TRACÉ DU GAZODUC DANS LA RÉGION

La « réflexion » principale n'épargne pas Allex

Il n'y avait pas de grandes différences entre les débats publics concernant l'éventuel gazoduc organisés à Eurre début juillet, et Allex fin septembre. Les mêmes intervenants de GRT Gaz, les mêmes moyens techniques sur-évalués mis en place par CNADP (plus de 15 personnes « affairées » autour de la réunion) et surtout le même discours consistant à persuader les habitants du bien fondé de cette opération.

Une variante cependant : la présence de la Réserve Naturelle des Ramières. Jean-Michel Faton, conservateur du site, estime « qu'en toute logique, on ne devrait pas passer par la réserve... sauf s'il n'y a pas d'autres solutions. »

Or les spécialistes, qui ont évoqué brièvement le passage « forcé » avant de se rétracter, ont fait une longue démonstration des méthodes qu'ils utiliseraient si le gazoduc devait passer par les Ramières. Schéma à l'appui, ils ont donné deux « exemples » de tracés (les deux flèches noires) qui sont les réflexions avancées d'Eridan.

S'ils ne sont pas définitifs, ils semblaient tout de même être la raison principale de la venue des directeurs du projet à Allex, qui ne devrait pas être épargnée. Car sur les deux trajets, le gazoduc frôle la zone urbaine, et passe donc à l'extrême limite du centre.

Les réflexions sont très poussées, concernant Allex, car le centre se situe juste après la partie la moins large des Ramières. Il s'agit donc, apparemment, de préserver la zone naturelle, selon la hiérarchisation des priorités pour GRT Gaz.

L'échelle de valeur comprend les zones urbaines, les zones de réserve d'eau puis les Ramières. Pour le tracé définitif, dévoilé courant 2010, il s'agira de prendre en compte tous ces enjeux. Il sera possible de voir l'évolution des études depuis le site internet « <http://www.debat>

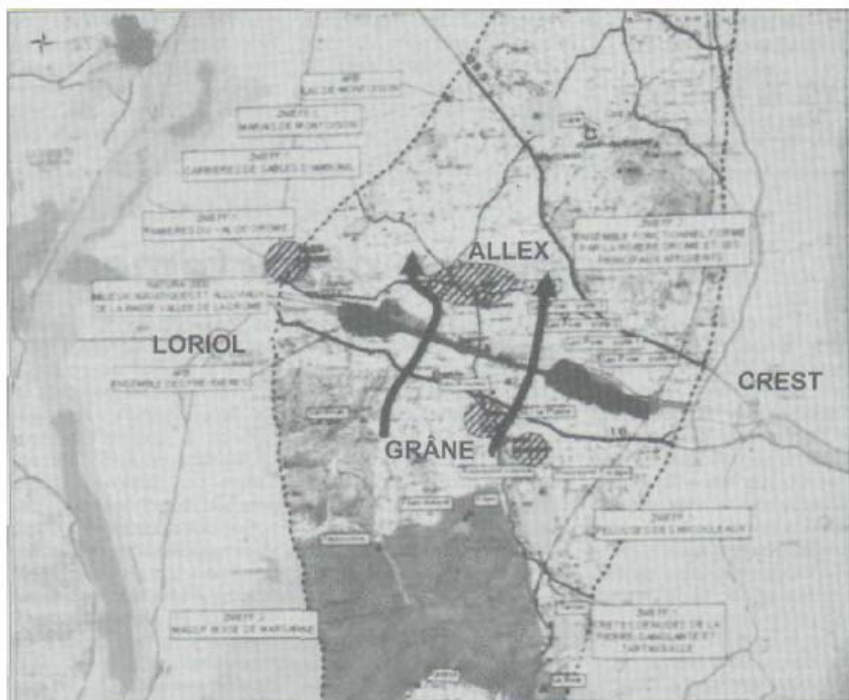
public-eridan-gaz.org ». Un suivi que Gérard Crozier, maire de la commune, ne manquera sûrement pas, lui qui évoquait des « points d'inquiétudes quant aux éventuelles nuisances dues au chantiers. » Et qui insistait sur l'après : « Car si nous sommes prêts à entendre qu'un projet à l'étude, il est également important de savoir quels seront les moyens utilisés pour protéger l'environnement, les habitants et surtout la remise en état du site après

l'éventuel passage. »

Les membres de GRT Gaz n'avaient malheureusement pas assez de temps pour répondre à l'élu car la question était « très riche pour répondre en quelques minutes ». Concernant l'environnement « on arrive à sélectionner les périodes de travaux pour lesquelles correspondent aux meilleurs moments pour l'agriculture et la nature. Les entreprises ont une charte à respecter, et reçoivent des bonus ou des malus selon leur

comportement. Nous demandons également à la population de nous informer de l'état des lieux avant, afin qu'après on retrouve une situation qui soit au mieux équivalente à ce qui était en place. » Ils rappelaient néanmoins que « le tracé d'étude cherche à éviter les endroits où ça gêne le plus. »

Quoiqu'il arrive, le fuseau d'étude est encore soumis au débat pour quelques temps, et sera révélé dans l'année qui suit.



Les flèches représentent les deux principales « réflexions » de tracé du projet GRT Gaz

